

V A E

Certificateurs régionaux

Les résultats en 2009

Janvier 2011

Ce support a été élaboré dans le cadre des missions de suivi du dispositif VAE, confié à la Cellule régionale inter services VAE adossée au CarifOref Midi-Pyrénées. Il est réalisé grâce à la contribution des différents organismes certificateurs en région qui, depuis 2003, transmettent à la Cris leurs données respectives :

- Chambre régionale de l'industrie et du commerce,
- Cnam Midi-Pyrénées,
- Criva Midi-Pyrénées pour les diplômés d'ingénieurs,
- Dava pour le ministère de l'éducation nationale (enseignement secondaire),
- Draaf Midi-Pyrénées pour le ministère de l'agriculture,
- Drjscs Midi-Pyrénées pour les ministères chargés de la santé, de l'action sociale, de la jeunesse et des sports,
- Direccte Midi-Pyrénées pour le ministère de l'emploi,
- Université Toulouse 1 Capitole,
- Université Toulouse 2 Le Mirail,
- Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

3 points clés qualifient le processus de certification par la VAE :

- un organisme certificateur délivre un titre professionnel, un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle (CQP),
- un référentiel de certification est attaché à chaque titre, diplôme ou CQP,
- une procédure de validation spécifique pour chaque organisme certificateur est mise en place pour chacune des certifications.

Dans ce document, le terme « certification » est utilisé pour désigner de manière générique aussi bien un diplôme, un titre, qu'un CQP.

Les différents organismes certificateurs sont en appui du candidat tout au long de la démarche :

- information sur leurs propres procédures et modes de validation,
- vérification et confirmation du choix de la certification,
- décision de la recevabilité de la demande ou « livret 1 »,
- aide à la production par le candidat du dossier d'analyse et d'expérience ou « livret 2 »,
- mise en situation de travail reconstituée pour certaines certifications,
- accompagnement du candidat, lorsque ce dernier le souhaite.

Des disparités existent sur les données recueillies au niveau des différents organismes valideurs. L'enquête comptabilise des individus aux différentes étapes du processus. L'enchaînement dans le temps de ces étapes varie également en fonction des individus et des certificateurs : dépôt du dossier année n-1, jury année n. Il n'est pas possible, à ce stade du travail statistique, d'effectuer des corrélations entre les données de chaque étape.

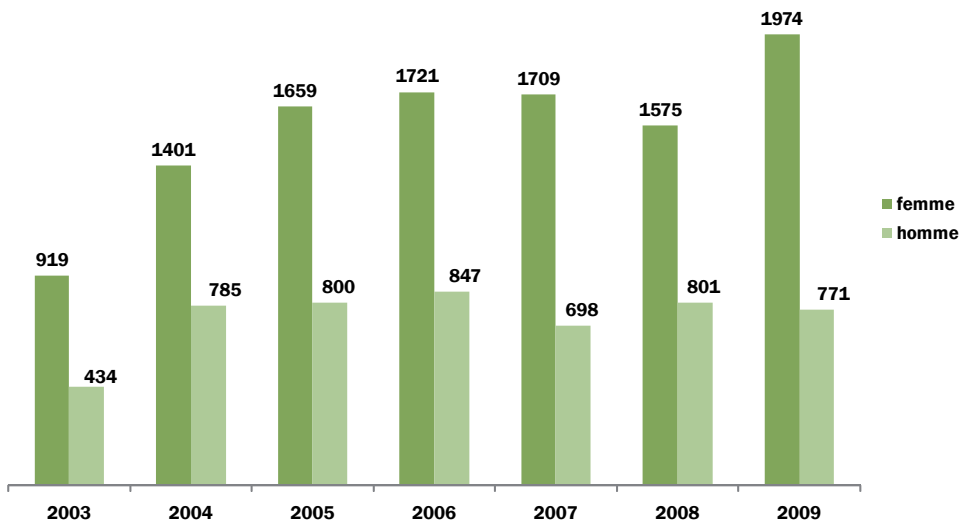
En conséquence, les chiffres présentés dessinent une tendance de l'activité de validation des acquis sur le territoire régional pour une année civile plutôt qu'une photographie des parcours.

Sommaire

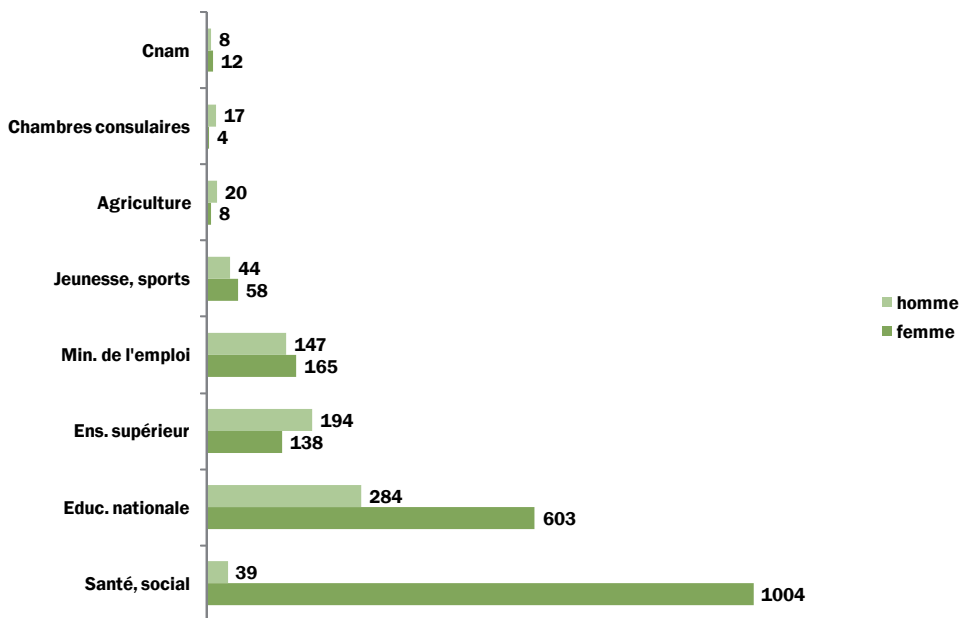
Les candidats de 2009	5
L'accompagnement.....	9
Les certifications recherchées	9
Les décisions des jurys de VAE	10
Le Top 20 des certifications en Midi-Pyrénées	13
Bibliographie	14
Annexe : Inventaire des certifications (dossiers passés en jurys).....	15

VAE - Certificateurs régionaux, les résultats en 2009 - Janvier 2011

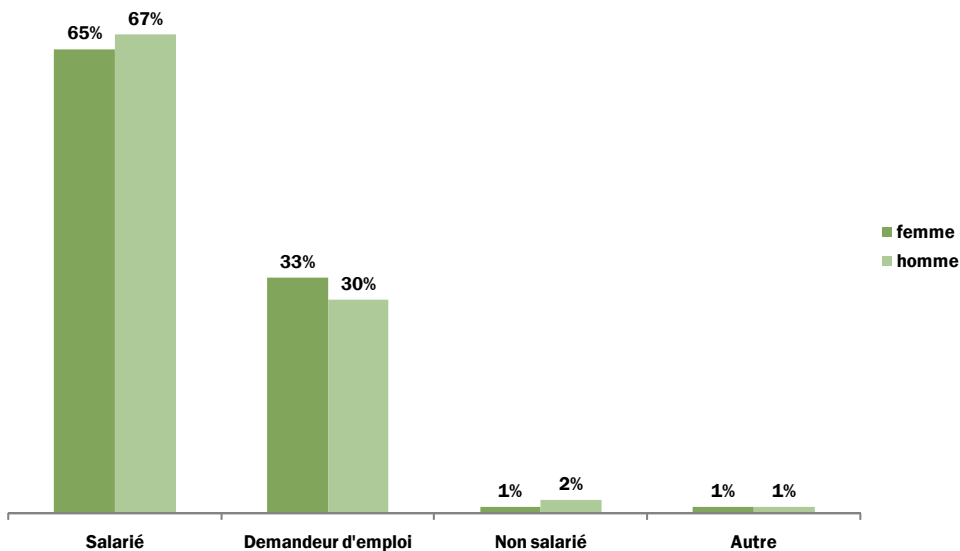
Directeur de publication : Jean-Michel Gimenez
Responsable de publication : Catherine Ayraud
Traitement des données et rédaction : Dara Chuard
Maquette/Mise en page : Stéphane Henry
ISBN : 978-2-916543-69-7



Nombre de dossiers déclarés recevables de 2003 à 2009



Nombre de dossiers déclarés recevables par certificateur



Statut des candidats à la VAE

Les candidats de 2009

A savoir

Depuis 2007, le bilan annuel est basé sur les « dossiers recevables » et non sur les « dossiers déposés ». Cette notion permet de cibler l'analyse sur les dossiers instruits et jugés recevables par les valideurs au regard des critères réglementaires : avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle attestée et en lien avec la certification visée. L'étude de la recevabilité des demandes de VAE n'est pas de même nature selon les certificateurs. Elle peut se traduire par une simple étude administrative ou par un début d'analyse de l'activité du candidat. Par ailleurs, la période de validité de la décision de recevabilité peut varier selon les certificateurs : de 1 an pour l'éducation nationale, ou 3 ans pour les diplômes du secteur sanitaire et social, à une validité permanente pour le ministère de la jeunesse et des sports, à la condition que la certification ne soit pas obsolète.

Depuis 2003, date du démarrage du dispositif en Midi-Pyrénées, les certificateurs régionaux ont déclaré recevables 16 612 dossiers et ont examiné en jury 12 940 candidats. Dans ce document, les indicateurs fournis par les principaux certificateurs portent sur la période de janvier à décembre 2009. Que nous apprennent ces données sur les candidats ? L'analyse porte sur les profils de candidats, leur situation professionnelle, les certifications qu'ils recherchent.

La baisse du nombre de dossiers recevables marque le pas en 2009

En 2009, 2 745 dossiers ont été déclarés recevables par les différents certificateurs régionaux, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2008, qui nuance le constat de décroissance amorcée à partir de 2007. Toutefois, la prudence dans l'interprétation de cette information s'impose : d'une part les observateurs nationaux pointent une stabilisation des candidats¹, et d'autre part, en amont du dispositif, les Points relais conseil en VAE constatent une baisse des personnes informées depuis 2006. Il faudra attendre les résultats de 2010 pour savoir si cette embellie est une tendance ou un épiphénomène. Cette hausse est essentiellement portée par les postulants aux diplômes des ministères chargés de la santé et du social (+ 75 %). Dans ces secteurs d'activité, la demande sociale reste très forte, même s'il n'y a pas eu de nouvelles certifications ouvertes à la VAE en 2009. Les ministères de l'éducation nationale (+ 2 %), de l'agriculture et le Cnam contribuent dans une moindre mesure à cette augmentation.

Les données de l'éducation nationale intègrent plusieurs types de certifications : diplômes de l'éducation nationale stricto sensu (CAP Petite enfance...) mais également des diplômes mis en œuvre avec d'autres ministères : ministère chargé du social pour les Dees et Deets - Educateur spécialisé et Educateur technique spécialisé... par exemple.

1 La demande de validation des acquis de l'expérience se stabilise en 2008, Note d'information n° 10.07, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, avril 2010

En 2009, des certificats rectoraux (Agent de stérilisation en milieu hospitalier) ou des diplômes d'études supérieures comptables (Decsf ou DCG) deviennent accessibles à la VAE.

Les données du ministère chargé de l'emploi portent sur les dossiers déposés en Unités territoriales de la Direccte pour les validations en centres Afpa uniquement. Les chiffres provenant des centres agréés (centres ayant obtenu un agrément technique de la Direccte) ne sont pas inclus dans les données qui suivent. L'absence de ces chiffres interfère peu dans l'analyse qui suit, dans la mesure où, en 2009, 12 dossiers seulement proviennent des centres agréés, soit 4 % des dossiers vus en jurys du ministère chargé de l'emploi².

Les femmes déposent près de trois quarts des dossiers

72 % de l'ensemble des dossiers recevables ont été déposés par des femmes (66 % en 2008), 28 % par des hommes (34 % en 2008). 38 % des dossiers visent les certifications des ministères chargés de la santé et du social. Les femmes se positionnent très nettement en priorité sur les certifications de ces ministères (96 % de candidates contre 4 % d'hommes). Fait encore plus remarquable, les dossiers déposés par les femmes pour ces diplômes ont augmenté de 75 % par rapport à 2008. En revanche, les hommes n'ont déposé que 39 dossiers (37 en 2008). 32 % des dossiers visent les diplômes du ministère de l'éducation nationale, dont les deux tiers sont déposés par des candidates.

2 La validation des acquis dans l'enseignement supérieur, Note d'information n° 10.09, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mai 2010

La représentation masculine pour les diplômes de l'éducation nationale reste importante, puisque les hommes représentent le tiers des candidats. Pour le ministère de l'emploi, les données régionales diffèrent des chiffres nationaux. En effet, la répartition par genre est presque équilibrée en région : 53 % de dossiers déposés par les femmes et 47 % par les hommes, au lieu de 61 % et 39 % respectivement au niveau national. Les candidatures féminines pour les autres certificateurs ont légèrement augmenté en valeur absolue, tout en restant modestes.

Deux tiers des candidats sont salariés, un tiers recherche un emploi

Les indicateurs qui suivent sur le statut au regard de l'emploi des candidats à la VAE doivent être entendus comme des tendances, en raison de la non disponibilité des données des ministères chargés de la santé, du social, de la jeunesse et des sports, qui regroupent 41 % des candidats. En 2009, 66 % des candidats sont salariés soit une hausse de 4 points par rapport à 2008. Les demandeurs d'emploi représentent un tiers des candidats à la VAE. La catégorie « Demandeur d'emploi » intègre l'ensemble des typologies de recherche d'emploi utilisées par le ministère chargé du travail et le service public de l'emploi. Les deux autres catégories de public (« Non salarié » et « Autre ») sont stables depuis 2007 : commerçants, artisans, bénévoles... ont déposé 36 dossiers en 2009.

Si la répartition globale au regard de l'emploi reflète les chiffres nationaux, quelques certificateurs régionaux se démarquent pour l'accès à la VAE des personnes en recherche d'emploi. L'éducation nationale en région comptabilise 30 % de demandeurs d'emploi, soit 10 points de plus qu'au niveau national (20 %). Cette tendance régionale est une constante depuis 2007. Pour l'enseignement supérieur, les personnes en activité, salariées et non salariées, prédominent mais les candidats en recherche d'emploi sont plus nombreux en Midi-Pyrénées de 4 %. Les titres des chambres de commerce et d'industrie et du Cnam sont ciblés prioritairement par les salariés. L'attractivité des titres professionnels (TP) du ministère de l'emploi auprès des demandeurs d'emploi est réelle, puisqu'ils représentent la moitié des dossiers recevables (53 %). En revanche, la proportion de ce public décroît en 2009 (61 % en 2008) et a contrario, la part des salariés augmente de 9 points. La politique de gratuité pour l'accès aux TP des demandeurs d'emploi est certainement un élément facilitant pour l'entrée dans la démarche de VAE.

9 candidats sur dix ont plus de 30 ans

Contrairement aux années précédentes, la répartition femme/homme est équilibrée dans toutes les classes d'âges. Les moins de 25 ans sont logiquement peu concernés par la VAE, dans une région où l'offre de formation initiale est relativement complète et celle de l'enseignement supérieur bien diversifiée.

La part des 25-29 ans se maintient entre 7 et 8 % chaque année. En 2009, plus de la moitié des candidats ont entre 30 et 44 ans, soit une hausse de 11 points par rapport à 2008. En revanche, la part des plus de 45 ans baisse de 12 points, pour revenir à un niveau plus habituel, bien qu'encore très important. En effet, un tiers des candidats a plus de 45 ans. La répartition par classe d'âge selon les certificateurs corrobore ces résultats pour la majorité d'entre eux.

On constate pour le Cnam et le ministère de l'agriculture un poids plus conséquent des candidats les plus âgés, mais ces valeurs doivent être relativisées en raison du faible effectif de référence (respectivement 20 et 28 dossiers recevables).

Les informations sur les candidats fournies par les dossiers constituent un des indicateurs permettant d'inscrire la VAE comme une quatrième voie de qualification. En effet, la VAE s'adresse de manière spécifique à des personnes actives, qu'elles soient ou non en emploi, qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle sans passer par la case formation.

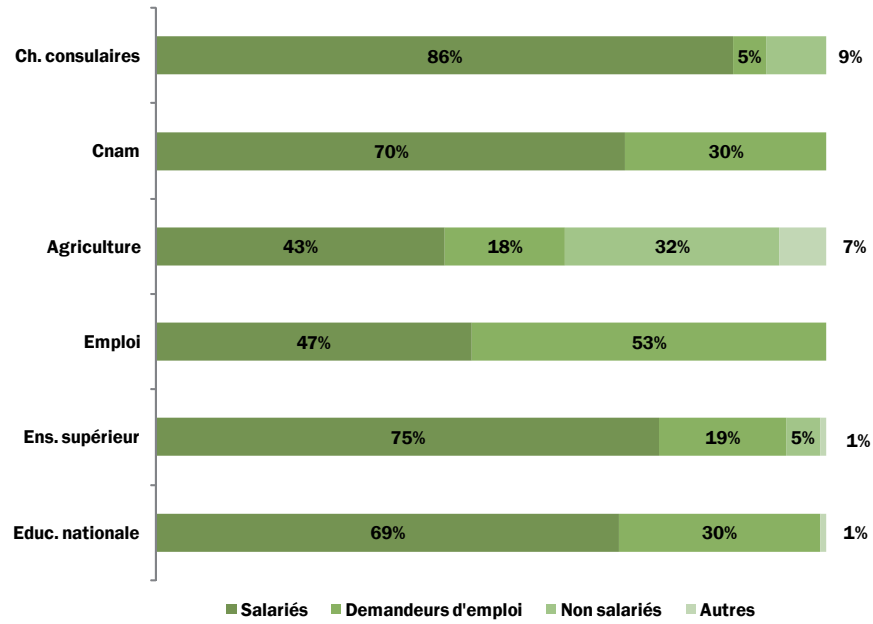
Les certificateurs s'inscrivent dans cette dynamique en travaillant pour raccourcir les durées de parcours. L'éducation nationale et le ministère de l'emploi témoignent de parcours réalisés en moins de 6 mois au lieu d'un an.

Les données nationales du ministère de l'emploi montrent que 41,7 % des candidats accompagnés au premier semestre 2009 ont obtenu un titre professionnel moins de 6 mois après le début de l'accompagnement³.

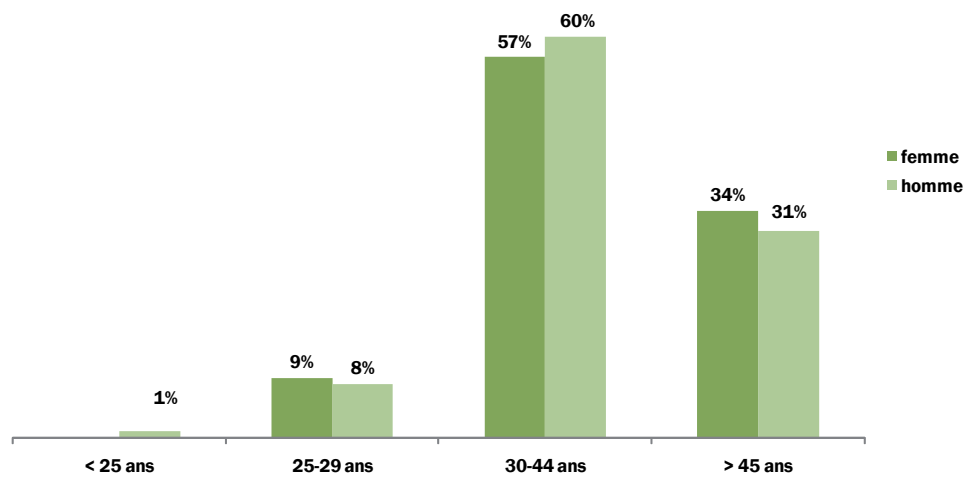
³ La VAE en 2009 au ministère chargé de l'emploi, Dares Analyses n° 83, ministère du travail, de l'emploi et de la santé, décembre 2010

Note de lecture :
tous les certificateurs ne disposent pas de données sur la situation au regard de l'emploi ou sur la répartition par âge des candidats.

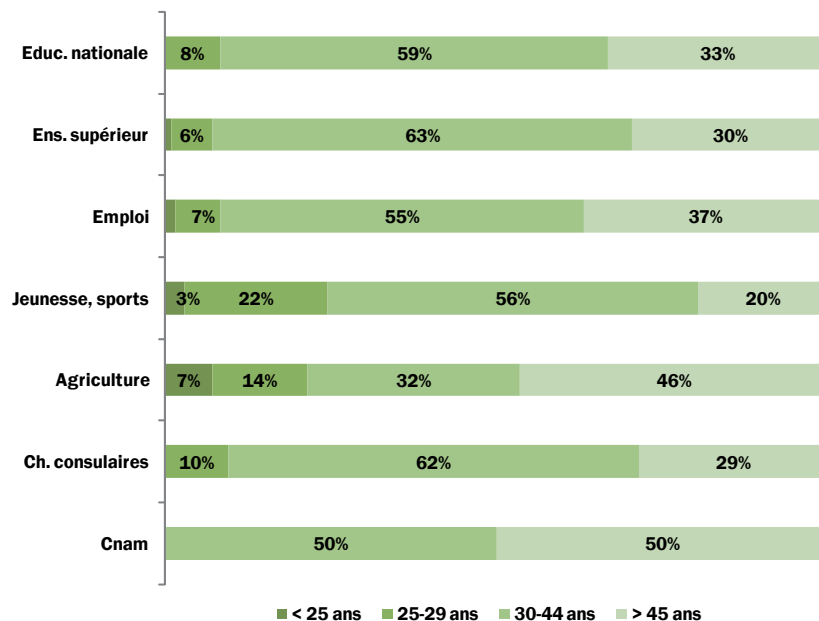
Répartition des dossiers par certificateur selon le statut au regard de l'emploi



Répartition des dossiers selon l'âge et le sexe des candidats



Répartition des dossiers par certificateur selon les classes d'âge des candidats

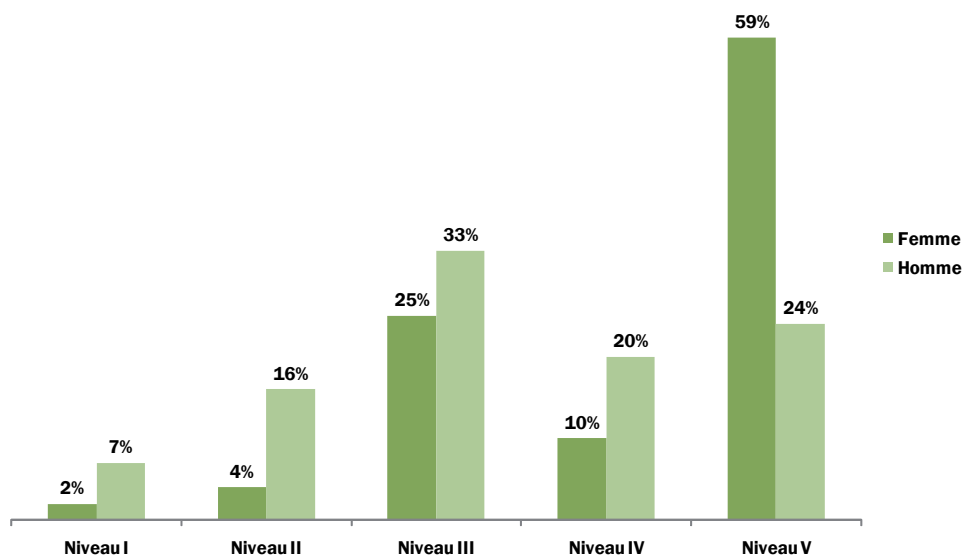


Certificateurs régionaux - Les résultats en 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Educ. nationale	445	537	655	665	879	645	665
Ens. supérieur	nd	239	273	184	231	255	318
Emploi	82	163	233	272	288	287	295
Santé, social	172	247	250	321	nd	312	272
Jeunesse, sports	44	46	79	34	23	62	42
Agriculture	nd	nd	15	14	nd	s	22
Cnam	37	19	24	24	7	14	20
Ch. consulaires	nd	nd	5	nd	21	8	nd
Total	780	1251	1534	1514	1449	1586	1634

nd = données non disponibles

Evolution des accompagnements par certificateur entre 2003 et 2009



Niveau des certifications recherchées (dossiers vus en jurys) en 2009

	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Total
Diplômes du min. de la santé et de l'action sociale		59	74		912	1045
Diplômes du ministère de l'éducation nationale			521	184	182	887
Titres du ministère de l'emploi			85	66	172	323
Diplômes du ministère de l'enseignement supérieur		60	105	s		169
Diplômes du ministère de la jeunesse et des sports			5	59	s	66
Diplômes du Cnam		14	5	s		20
Certifications délivrées par des chambres consulaires		s	s	11		14
Diplômes du ministère de l'agriculture				s	s	s
Nombre total de certifications par niveau		75	176	697	311	1268
					2527	

s : secret statistique (valeur inférieure à 5)

Répartition par niveau de formation des certifications vues en jurys en 2009

L'accompagnement

1 634 candidats en 2009 ont bénéficié d'une aide méthodologique pour rédiger leur dossier et se préparer au passage en jury. Cette prestation généralement facultative est le plus souvent réalisée par les certificateurs.

L'accompagnement apporte au candidat une assistance méthodologique dans le choix et la description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification choisie et une aide dans la préparation à l'évaluation. Cette prestation est payante et peut être obligatoire, par exemple pour certaines universités. Elle diminue la complexité de réalisation du dossier et prépare au passage en jury ou à la mise en situation professionnelle. L'accompagnement diminue les risques d'abandons en mobilisant régulièrement les candidats. Les études qualitatives démontrent qu'il est un facteur de réduction de la durée du parcours¹. L'ensemble des financeurs régionaux (Directe, Région, Pôle emploi, Opcat et employeurs dans le cadre des VAE collectives) s'accordent pour mettre en oeuvre des solutions de financement dans l'objectif de lever les contraintes financières liées à l'accompagnement. Trois modèles d'organisation des accompagnements sont possibles. La majorité des certificateurs réalise elle-même l'accompagnement pour ses propres certifications. Dans d'autres cas, l'accompagnement est confié à des organismes externes, par exemple les plateformes pour la santé et le social. Enfin, des structures privées peuvent assurer cette prestation.

¹ Des candidats inégalement soutenus dans leur démarche de VAE, Bref n° 263, Céreq, avril 2009

La Délégation académique à la validation des acquis (Dava) assure l'accompagnement des diplômés de l'éducation nationale mais également des diplômés d'éducateur spécialisé (Dees, Deets), en partenariat avec la plateforme des écoles de l'éducation spécialisée. En ce qui concerne le ministère chargé de la jeunesse et des sports, l'accompagnement des diplômés à dominante éducation populaire est réalisé par les organismes en charge des formations (Crajep...). Les candidats aux diplômes à dominante sport sont quant à eux accompagnés par le Creps ou les Directions départementales Jeunesse et sport.

La tendance à la progression du nombre d'accompagnement se confirme avec plus 3 % en 2009. 65 % des personnes vues en jurys en 2009 ont bénéficié d'un accompagnement.

Les ministères chargés de l'éducation nationale et du travail ont accompagné respectivement 75 % et 91 % des candidats. Le Cnam accompagne la totalité des 20 candidats vus en jurys. Pour l'enseignement supérieur et le ministère de l'agriculture, le nombre d'accompagnements en cours est supérieur au nombre de dossiers examinés en jurys sur l'année civile. En effet, en raison de l'organisation des différentes étapes de la VAE, un accompagnement réalisé en 2009 peut conduire à un jury de l'année suivante.

Les certifications recherchées

La moitié des candidats vise le niveau V et un tiers le niveau III. 6 femmes sur 10 recherchent le niveau V et 3 hommes sur 10 le niveau III.

En 2009, 2 527 certifications ont été examinées en jury, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2008. Au niveau national, la progression constatée est de 7 % (57 000 candidats contre 53 000 en 2008)¹. Cette hausse régionale est largement portée par les diplômés du ministère chargé de la santé et de l'action sociale (+ 91 % de dossiers vus en jurys par rapport à 2008). La recherche du niveau V augmente de 9 % par rapport à 2008, aussi bien pour les femmes (+ 8 % de candidates sur ce niveau) que pour les hommes (+ 5 %). Depuis le début du dispositif, le niveau V est le seul où la représentation des femmes prédomine largement. En revanche, le niveau IV poursuit sa décroissance : moins 6 % (- 4 % pour les femmes, - 6 % pour les hommes).

¹ Annexe Formation professionnelle au projet de loi des finances 2011, République française

Les autres niveaux sont relativement stables. Les hommes se positionnent davantage que les femmes sur les niveaux supérieurs. Les cinq diplômes les plus recherchés en 2009 relèvent des secteurs de la santé et de l'action sociale et quatre d'entre eux sont du niveau V : le Deavs (Auxiliaire de vie sociale, le Deas (Aide-soignant), le CAP Petite enfance de l'éducation nationale, le TP Assistant de vie aux familles du ministère chargé de l'emploi, puis le Dees (Educateur spécialisé) de niveau III. Dans les 20 certifications les plus recherchées (cf. le Top 20 des certifications p. 12), 12 diplômes relèvent de ce secteur d'activité, soit 51 % des dossiers examinés en jurys, tous niveaux confondus. Les besoins en qualification du secteur, la nécessité de titulariser les personnes « faisant fonction » et la reconnaissance des compétences acquises sont les principaux moteurs des candidats.

Les décisions des jurys de VAE

En Midi-Pyrénées, 1 candidat sur deux obtient une certification complète et le tiers des candidats une validation partielle. Tous certificateurs confondus, un tiers des diplômes délivrés par la VAE en 2009 concerne le domaine de la santé et de l'action sociale.

Ces données portent sur les dossiers présentés pour la 1ère fois à un jury, afin de les distinguer des candidats présentés pour la seconde fois, voire plus, à l'issue d'une validation partielle. De plus, elles concernent des personnes ayant entamé leur parcours et ont obtenu leur certification par la VAE. Les décisions de validation peuvent aboutir soit à l'obtention de la totalité ou d'une partie du diplôme, soit au refus de la validation. Les chiffres des diplômes obtenus portent sur les seules validations totales.

A savoir

En 2009, 1 490 validations totales et 832 validations partielles ont été obtenues. Les validations totales représentent 59 % des décisions, soit une baisse de 3 points par rapport à 2008. En revanche, les validations partielles représentent 33 % des résultats et sont en hausse de 6 points. Les 205 refus de validation, soit 8 % des résultats, confirment une tendance à la baisse des résultats négatifs des jurys depuis 2006. Le cumul des résultats de jurys sur la période 2003-2009 donne une moyenne régionale de 57 % de validations totales, 34 % de validations partielles et 10 % de refus de validation. Pour mesurer l'évolution dans les pratiques de jurys, rappelons les résultats des premières sessions en 2003 : 44 % de validations totales, 39 % de validations partielles et 17 % de refus de validations.

Ces données globales se déclinent diversement selon les certificateurs

Pour la première fois, les jurys traitant des diplômes de la santé et de l'action sociale sont les plus nombreux en région : plus d'un jury sur deux (58 %). Près de la moitié de ces jurys aboutit à une validation partielle : 49 % contre 41 % en 2008. Le taux de validations totales est en baisse de 9 points : 44 % au lieu de 53 % en 2008. Néanmoins, ces diplômes obtenus représentent 30 % de l'ensemble des validations totales de 2009. 420 validations, soit 91 %, sont de niveau V. Le ministère de l'éducation nationale, s'il a perdu sa position dominante en quantité de jurys, reste celui qui accorde le plus grand nombre de validations totales : 632 soit 71 % des dossiers vus en jurys (+ 7 points par rapport à 2008). Le niveau III, porté par la demande de BTS, reste le plus validé par ce ministère. Le ministère de l'emploi affiche 76 % de validations totales (64 % en France métropolitaine) et 27 % de validations partielles (11,3 % au national). Avec 133 validations, le titre professionnel (TP) de niveau V représente la moitié des validations totales. L'ensemble des TP du ministère du travail représentent par ailleurs 17 % de l'ensemble des certifications obtenues.

Les jurys de l'enseignement supérieur, plus nombreux en 2009 (169 contre 141 en 2008), ont également délivré davantage de validations totales qu'en 2008 (67 % au lieu de 60 %).

Pour la première fois depuis 2003, le Cnam affiche une part de validations totales plus faible que celles des partielles. La politique de certification VAE du Cnam en Midi-Pyrénées explique ce résultat. Les candidats régionaux aux titres du Cnam présentent une première et unique fois leurs dossiers aux jurys. En revanche, ils postulent soit pour la totalité du diplôme soit pour quelques unités d'enseignement, car ils ont obtenu les autres unités par examen ou encore sont en cours de formation. Dans le cas des demandes de validations partielles, même si les résultats de jurys valident les unités demandées et que ces validations partielles aboutiront in fine dans le même temps à l'obtention de la totalité du diplôme, les résultats sont inclus dans l'indicateur « Validations partielles ».

Les niveaux des certifications obtenues sont stabilisés depuis 2007. Près de la moitié des diplômes sont de niveau V, un tiers du niveau III. Seul le niveau IV baisse de 4 points, en corrélation avec le déclin des demandes visant ce niveau.

A l'image des constats nationaux, les cinq diplômes les plus demandés relèvent des secteurs de la santé et de l'action sociale. En 2009, les jurys régionaux ont examiné :

- le Deavs (Auxiliaire de vie sociale) : avec 17 % des dossiers examinés, il reprend sa 1^{ère} place,
- le Deas (Aide-soignant) : 13 % des dossiers vus en jurys,
- le CAP Petite enfance de l'éducation nationale : 4 % avec 108 dossiers,
- le TP Assistant de vie aux familles du ministère chargé de l'emploi : 4 % avec 99 dossiers. Il représente 30 % des candidats à l'ensemble des TP en région, au lieu de 50 % en 2008,
- le Dees (Educateur spécialisé) de niveau III représente 7 % des dossiers (144 demandes).

Décisions des jurys
par certificateur
en 2009
(en pourcentage
des dossiers
examinés en jury)

	Dossiers vus en jurys	Validations totales	Validations partielles	Refus de validation
Min. de la santé et l'action sociale	1045	44%	49%	7%
Min. de l'éducation nationale	887	71%	20%	9%
Min. de l'emploi	323	76%	17%	7%
Min. de l'enseignement supérieur	169	67%	27%	6%
Min. de la jeunesse et des sports	66	29%	45%	26%
Cnam	20	20%	80%	
Chambres consulaires	14	93%	7%	
Min. de l'agriculture	s	100%		
Nombre total de dossiers et de validations	2527	1490	832	205

s : secret statistique (valeur inférieure à 5)

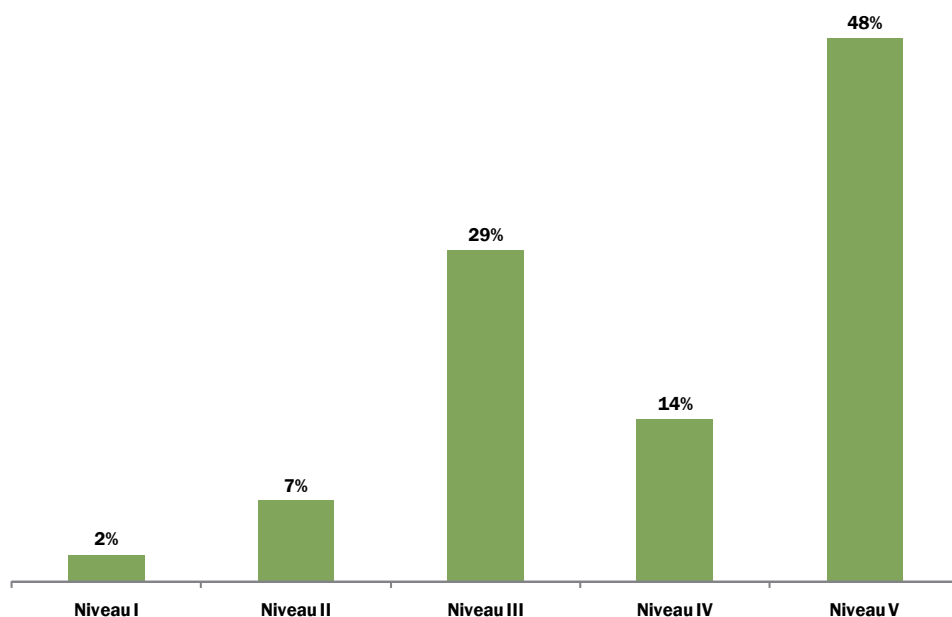
Répartition des
validations totales
selon le niveau
en 2009

	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Validations totales par certificateur
Min. de l'éducation nationale			53%	23%	24%	632
Min. de la santé et de l'action sociale		5%	4%		91%	459
Min. de l'emploi			26%	20%	54%	247
Min. de l'enseignement supérieur	29%	70%	1%			113
Min. de la jeunesse et des sports		5%		90%	5%	19
Chambres consulaires	8%	8%	84%			13
Cnam	25%	50%	25%			s
Ministère de l'agriculture			33%	67%		s
Nombre total de certifications obtenues par niveau	35	105	431	211	708	1490

s : secret statistique (valeur inférieure à 5)

Lecture du tableau : 53 % des diplômés de l'Education nationale obtenus par la VAE sont de niveau III.

Niveaux des
validations totales
obtenues en 2009



Classement par nombre de dossiers vus en jurys

Intitulé de la certification	Niveau	Dossiers
DEAVS (auxiliaire de vie sociale)	V	437
DEAS (aide-soignant)	V	316
DEES (éducateur spécialisé)	III	144
CAP Petite enfance	V	108
TP Assistant de vie aux familles	V	99
BTS Assistant de direction	III	93
DEAMP (aide médico psychologique)	V	81
DEAP (aide puéricultrice)	V	78
DEEJE (éducateur de jeunes enfants)	III	57
CAFERUIS (responsable d'unité d'intervention sociale)	II	53
DEME (moniteur éducateur)	III	52
BPJEPS spécialité Jeunesse	IV	45
BAC PRO Secrétariat	IV	39
BTS Assistant de gestion de PME et de PMI	III	31
BP Coiffure option Styliste visagiste	IV	26
BTS Management des unités commerciales	III	26
BTS Esthétique/cosmétique	III	20
BEES 1 spécialité Sport	IV	19
BTS Négociation et relation client	III	18
BP Coiffure option Coloriste permanentiste	IV	17

Le Top 20
des certifications
vues en jurys

Classement par nombre de dossiers et par niveau

Certifications vues en jurys	Niveau	Nombre de dossiers	Nombre de spécialités
Diplôme min. de la santé	V	759	3
BTS	III	308	39
Diplôme min. chargé du social	III	284	5
Titre professionnel	III	189	32
CAP	V	162	22
Diplôme min. chargé du social	V	159	2
Bac pro	IV	126	25
Licence - licence prof. - IUP - maîtrise	II	87	47
Titre professionnel	III	82	19
Master 2 - master 2 professionnel	I	66	36
BP	IV	58	9
Diplôme min. chargé du social	II	57	2
Titre professionnel	IV	56	15
Diplôme min. de la jeunesse	IV	45	1
Diplôme min. chargé du sport	IV	34	2
Divers niveau II	II	22	9
Diplôme min. de la jeunesse	III	13	1
DUT - DEUST - DU	III	12	8
BEP	V	9	6
Diplôme d'ingénieur	I	9	6
Divers niveau V	V	8	3
Master 1 - master 1 professionnel	II	7	5
Divers niveau III	III	5	3
Divers niveau IV	IV	3	3
Divers niveau I	I	3	3
Total		2563	306

Répartition
par type
de certifications
vues en jurys,
tous valideurs
confondus

Lecture du tableau : 759 demandes pour 3 certifications de niveau V du ministère chargé de la santé ; 308 demandes pour le BTS réparties en 39 BTS spécialisés.

Le Top 20 des certifications en Midi-Pyrénées

306 certifications différentes sont visées par les candidats, mais 70 % des dossiers concernent 20 certifications qui sont majoritairement des diplômes de la santé et du social.

L'éventail des certifications ciblées par les candidats à la VAE se resserre sur environ 300 diplômes ou titres différents. Ce chiffre varie entre 270 et 310 certifications selon les années. En réalité, la demande sociale se focalise essentiellement sur un nombre beaucoup plus restreint de certifications : depuis 2005, environ 70 % des dossiers recevables se concentrent sur 20 certifications.

Le Top 20 de Midi-Pyrénées se démarque peu des constats nationaux. En effet, la prédominance des diplômes des secteurs de la santé et de l'action sociale dans le dispositif de VAE est un fait récurrent sur la période 2003-2009. Quatre certificateurs sont les acteurs principaux dans ces secteurs. Tout d'abord, les ministères chargés de l'action sociale et de la santé examinent en jury et valident plus de la moitié des certifications spécifiques. Le Deavs (niveau V) représente à lui seul 29 % de l'ensemble des validations totales délivrées en 2009, tous certificateurs confondus. On remarquera l'importance croissante du Deas : 21 % des jurys spécifiques au secteur. Il reste cependant difficile à obtenir totalement en première présentation : 7 % des validations totales (tous certificateurs confondus).

Ensuite, le ministère de l'éducation nationale organise 25 % des jurys de ce secteur et valide 30 % des diplômes spécifiques, dont le CAP Petite enfance qui permet la titularisation des personnels de crèches. Les diplômes de niveau III pris en charge par l'éducation nationale (Dees, Deeje...) figurent en bonne place dans le palmarès 2009 : 14 % des validations totales. Le TP Assistant de vie aux familles porté par le ministère de l'emploi certifie 4 % des personnels du secteur. Ce titre représente 52 % des demandes de TP de niveau V et 30 % de l'ensemble des TP présentés tous niveaux confondus. Les chiffres nationaux confirment ces pourcentages.

Conclusion

Faut-il le rappeler, le diplôme obtenu par la VAE est le même que celui décroché en formation initiale ou continue. La part de la VAE dans le système de qualification régional varie entre 3 % et 4 % depuis 2007.

Enfin, le ministère chargé de la jeunesse et des sports valide les certifications nécessaires pour travailler dans l'éducation populaire.

On remarque par ailleurs le foisonnement de l'offre de l'éducation nationale et l'attractivité des 39 spécialités de BTS, qui représentent 12 % de l'ensemble des jurys, mais surtout un quart des validations totales. Enfin, l'éducation nationale valide 78 % des certifications régionales de niveau III.

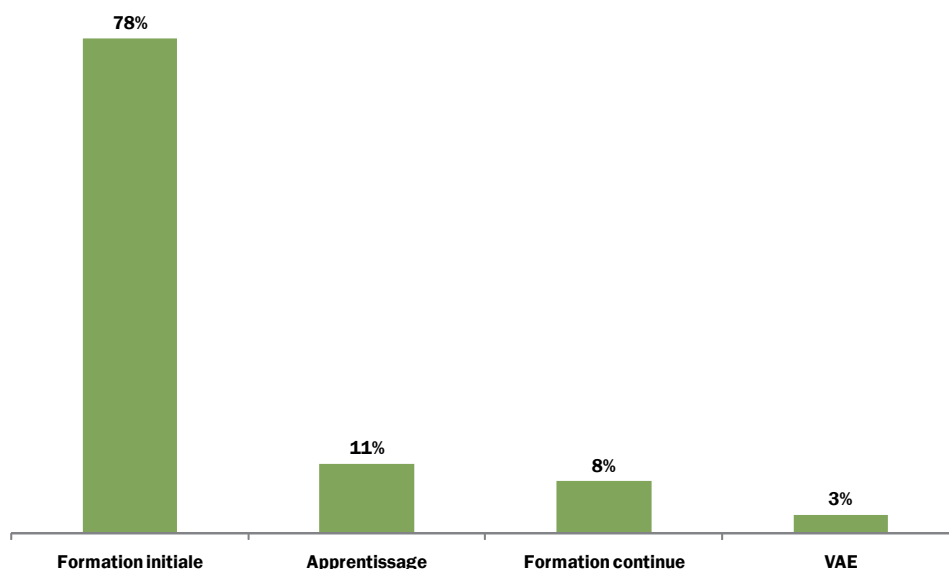
En Midi-Pyrénées, 3 adultes sur 10 ont obtenu leur diplôme par la voie de la VAE. La VAE s'est créée une place dans le système régional de qualification

Ce chiffre est indicatif car :

- seuls les niveaux V à III sont présentés pour la formation initiale, l'apprentissage et la formation continue,
- les informations issues du système d'information de l'Observatoire régional emploi formation (Oref) intègrent l'ensemble des présentations aux examens, que ce soient la première présentation ou les suivantes ou qu'il s'agisse de présenter un diplôme complet ou une partie des unités de formation,
- en matière de VAE, seules les validations totales faisant l'objet d'un premier passage en jury de validation sont représentées dans le graphique.

L'accès des adultes au système de qualification est représenté essentiellement par la formation continue et la VAE soit 11 % de la totalité des certifications obtenues en 2009.

Les objectifs des adultes entrés dans la démarche et les résultats de validation confirment que le dispositif participe à la qualification tout au long de la vie et qu'il constitue réellement une des clés pour la sécurisation des parcours professionnels.



**Diplômes,
certifications et
titres obtenus
en 2009 par voie
d'accès**

Sources : Académie de Toulouse, Draaf, Drass, DrAfp - Traitement CarifOref Midi-Pyrénées

Bibliographie

Rapports, études

- Annexe Formation professionnelle au projet de loi des finances 2011, République française
- Des candidats inégalement soutenus dans leur démarche de VAE, Bref n° 263, Céreq, avril 2009
- Dispositif d'information conseil, les publics accueillis en 2009, CarifOref Midi-Pyrénées, août 2010
- L'accès aux titres professionnels du ministère de l'emploi en 2009, Dgefp/Mpqq, ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, août 2010
- La demande de validation des acquis de l'expérience se stabilise en 2008, Note d'information n° 10.07, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, avril 2010
- La VAE en 2009 au ministère chargé de l'emploi, Dares Analyses n° 83, ministère du travail, de l'emploi et de la santé, décembre 2010
- La validation des acquis dans l'enseignement supérieur en 2008, Note d'information n° 10.09, Depp, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mai 2010

Site internet

- www.cariforef-mp.asso.fr

Annexe

Inventaire des certifications (dossiers passés en jurys)

Classement par niveau croissant et par ordre alphabétique des certifications

Niveau V

Agent de stérilisation en milieu hospitalier (certificat rectoral)	TP Agent magasinier
BAPAAT spécialité Jeunesse	TP Agent technique de vente en magasin
BEP Carrières sanitaires et sociales	TP Assistant de vie aux familles
BEP Maintenance des véhicules et des matériels	TP Cariste d'entrepôt
BEP Métiers de la restauration et de l'hôtellerie	TP Carreleur
BEP Métiers du secrétariat	TP Carrossier réparateur
BEP Optique lunetterie	TP Coffreur bancheur option Bâtiment
BEP Vente action marchande	TP Conducteur de grue à tour
CAP Agent d'accueil et de conduite routière	TP Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleteuse
CAP Agent de prévention et de sécurité	TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger
CAP Agent polyvalent de restauration	TP Couturier d'ameublement
CAP Assistant technique en milieu familial collectif	TP Cuisinier
CAP Conducteur opérateur de scierie	TP Electricien d'équipement
CAP Conduite de systèmes industriels option Agroalimentaire	TP Installateur en thermique et sanitaire
CAP Conduite routière	TP Maçon
CAP Constructeur en canalisations des TP	TP Maçon du bâti ancien
CAP Cuisine	TP Mécanicien auto
CAP Employé de vente spécialisé option Alimentation	TP Monteur dépanneur frigoriste
CAP Encadreur	TP Monteur-dépanneur en climatisation
CAP Entretien des articles textiles en entreprise	TP Peintre en bâtiment
CAP Esthétique/cosmétique	TP Plaquiste
CAP Fleuriste	TP Poseur de menuiserie et d'aménagement intérieur
CAP Maintenance de véhicules automobiles option Véhicules particuliers	TP Poseur installateur de menuiseries, fermetures et équipements
CAP Maintenance et hygiène des locaux	TP Préparateur de commandes en entrepôt
CAP Métiers du pressing	TP Soudeur à l'arc semi-automatique
CAP Monteur en optique lunetterie	
CAP Peintre applicateur de revêtements	
CAP Petite enfance	
CAP Sérigraphie industrielle	
DEAMP (Aide médico psychologique)	
DEAP (Aide puéricultrice)	
DEAS (Aide-soignant)	
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	
MC Boulangerie spécialisée	
Personnel de ménage (certificat rectoral)	
TP Agent administratif	
TP Agent de montage et de câblage en électronique	
TP Agent de propreté et d'hygiène	
TP Agent de restauration	
TP Agent de sûreté et de sécurité privée	
TP Agent d'entretien du bâtiment	

Niveau IV

BAC PRO Aéronautique mécanique système cellule
BAC PRO Artisanat et métiers d'art option Communication graphique
BAC PRO Bio-industries de transformation
BAC PRO Commerce
BAC PRO Comptabilité
BAC PRO Electrotechnique énergie équipements communicants
BAC PRO Esthétique cosmétique parfumerie
BAC PRO Etude et définition des produits industriels
BAC PRO Hygiène environnement
BAC PRO Logistique
BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles option Motocycles
BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles option Véhicules particuliers

BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles Véhicules industriels	BTS Après vente automobile option Véhicules industriels
BAC PRO Maintenance des équipements industriels	BTS Après vente automobile option Véhicules particuliers
BAC PRO Pilotage de systèmes de production automatiques	BTS Assistance technique d'ingénieur
BAC PRO Production graphique	BTS Assistant de direction
BAC PRO Restauration	BTS Assistant de gestion de PME et de PMI
BAC PRO Secrétariat	BTS Assurances
BAC PRO Sécurité prévention	BTS Bâtiment
BAC PRO Services (accueil, assistance, conseil)	BTS Chimiste
BAC PRO Services de proximité et vie locale	BTS Commerce international
BAC PRO Systèmes électroniques numériques	BTS Communication visuelle option Graphisme édition publicité
BAC PRO Technicien d'usinage	BTS Comptabilité et gestion des organisations
BAC PRO Technicien maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	BTS Conception de produits industriels
BAC PRO Vente	BTS Contrôle industriel et régulation automatique
BEES 1 spécialité Sport	BTS Diététique
BP Agent technique de prévention et de sécurité	BTS Economie sociale et familiale
BP Barman	BTS Electrotechnique
BP Coiffure option Coloriste permanentiste	BTS Esthétique/cosmétique
BP Coiffure option Styliste visagiste	BTS Fluides énergies environnement option D
BP Cuisinier	BTS Hôtellerie restauration option A
BP Esthétique cosmétique parfumerie	BTS Hôtellerie restauration option B
BP Fleuriste	BTS Hygiène propreté environnement
BP Menuisier	BTS Industrialisation des produits mécaniques
BP Restaurant	BTS Prothésiste orthésiste
BPA Jardins espaces verts	BTS Service et prestation des secteurs sanitaire et social
BPA Productions animales	BTS Systèmes électroniques
BPJEPS spécialité Jeunesse	BTS Traitement des matériaux option A
BPJEPS spécialité Sport	BTS Ventes et productions touristiques
BT Collaborateur d'architecte	BTSA Vente de végétaux d'ornements
TP Assistant chef de chantier gros oeuvre	Certificat professionnel Assistant en santé et sécurité au travail (Cnam)
TP Attaché commercial	DEASS (Assistant de service social)
TP Chef d'équipe gros oeuvre	DEEJE (Educateur de jeunes enfants)
TP Conseiller service client à distance	DEES (Educateur spécialisé)
TP Encadrant technique d'insertion	DEETS (Educateur technique spécialisé)
TP Responsable de cuisine en restauration collective	DEJEPS spécialité Jeunesse
TP Responsable de rayon	DEJEPS spécialité Sport
TP Secrétaire assistant	DEME (Moniteur éducateur)
TP Secrétaire assistant spécialisé médico-social	DEUST Médiations sociales)
TP Secrétaire comptable	Diplôme national de Guide interprète national
TP Technicien d'accueil touristique option Accompagnement	Diplôme universitaire de Formateur et responsable de formation
TP Technicien d'assistance en informatique	Diplôme universitaire de Musicien intervenant en école élémentaire et pré-élémentaire
TP Technicien d'études du bâtiment option Economie de la construction	DUT Génie des procédés
TP Technicien en logistique d'entreposage	DUT Hygiène sécurité environnement
TP Vendeur spécialisé en magasin	DUT Information et documentation d'entreprise
Niveau III	DUT Techniques de commercialisation
BTS Analyses biologiques	TP Assistant commercial
BTS Animation et gestion touristiques locales	

TP Assistant de direction
 TP Assistant de direction option Bilingue anglais
 TP Assistant ressources humaines
 TP Chef de chantier gros oeuvre
 TP Conducteur de travaux du bâtiment
 TP Conducteur de travaux publics route, canalisation, terrassement
 TP Conseiller en insertion professionnelle
 TP Formateur professionnel d'adultes
 TP Gestionnaire de paie
 TP Manager d'univers marchand
 TP Superviseur en relations clients à distance
 TP Technicien supérieur commercial
 TP Technicien supérieur d'application électronique
 TP Technicien supérieur de maintenance industrielle
 TP Technicien supérieur de support informatique
 TP Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction
 TP Technicien supérieur gestionnaire de ressources informatiques
 TP Technicien supérieur méthodes industrialisation

Niveau II

Bachelor en management ESC Toulouse
 BEES 2 spécialité Sport
 CAFERUIS (Responsable d'unité d'intervention sociale)
 Concepteur architecte en informatique (Cnam)
 DECSF (Études supérieures comptables et financières)
 DEMF (Médiateur familial)
 DESJEPS spécialité Jeunesse
 DSGC Diplôme supérieur gestion comptabilité
 Licence Arts appliqués
 Licence Arts plastiques
 Licence Droit, économie, gestion parcours Administration et gestion des entreprises, ressources humaines
 Licence Droit, économie, gestion parcours Administration générale et territoriale
 Licence Gestion mention Comptabilité contrôle
 Licence Gestion mention Marketing
 Licence Ingénierie des systèmes informatiques
 Licence IUP Aménagement et développement territorial
 Licence IUP Arts appliqués
 Licence Langues étrangères appliquées
 Licence Musique

Licence Occitan
 Licence professionnelle Amélioration génétique des plantes
 Licence professionnelle Chargé de clientèle Acheteur industriel
 Licence professionnelle Conception et commandes des systèmes électriques embarqués
 Licence professionnelle Conducteur de travaux
 Licence professionnelle Conduite et gestion des procédés de la chimie, de la pharmacie et de l'environnement
 Licence professionnelle Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien
 Licence professionnelle Contrôle et installation des industries de maintenance
 Licence professionnelle Développement touristique
 Licence professionnelle Entreprises rurales
 Licence professionnelle Etudes audiovisuelles
 Licence professionnelle Génie de la formulation
 Licence professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Animateur qualité
 Licence professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Pilotage informatisé de la production
 Licence professionnelle Hôtellerie restauration
 Licence professionnelle Information communication
 Licence professionnelle Ingénierie des systèmes de radiocommunication
 Licence professionnelle Intervention sociale option Management opérationnel dans la protection sociale
 Licence professionnelle Maintenance aéronautique
 Licence professionnelle Management de la qualité et du service
 Licence professionnelle Management de rayon
 Licence professionnelle Management et ingénierie des industries du tourisme
 Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage option Lait
 Licence professionnelle Qualité dans les industries aéronautiques et spatiales
 Licence professionnelle Réseau mobile et sécurité
 Licence professionnelle Sécurité des réseaux et des systèmes

Licence professionnelle Sécurité sanitaire des aliments
 Licence professionnelle Technologies de l'information et de la communication en petites et moyennes organisations
 Licence professionnelle Visiteur médical
 Licence Sciences de l'éducation
 Licence Sciences du langage mention Français langue étrangère (FLE)
 Licence STS mention RH, droit relations sociales et organisation
 Maîtrise Droit, économie, gestion mention Droit privé, sciences criminelles et carrières judiciaires
 Maîtrise Droit, économie, gestion mention Droit social
 Maîtrise Droit, économie, gestion mention Information et communication
 Master 1 IUP Images, couleurs, design
 Master 1 Langues étrangères appliquées
 Master 1 Management et ingénierie de la restauration collective
 Master 1 Management et ingénierie en hôtellerie restauration
 Master 1 Nouvelles technologies appliquées à l'information des entreprises
 Master 2 Biotechnologies végétales
 Responsable en production industrielle, génie biologique (Cnam)
 Responsable en production industrielle, santé et sécurité au travail (Cnam)
 Responsable marketing, gestion et commercialisation (EGC Montauban)

Niveau I

Consultant en management par les compétences (Cnam)
 Diplôme national d'Œnologue
 Ingénieur en Electronique
 Ingénieur en Electrotechnique
 Ingénieur en Génie industriel
 Ingénieur en Hydraulique
 Ingénieur en Informatique
 Ingénieur en Télécommunication
 Master 2 Informatique et télécommunication
 Master 2 Conseil en organisation et conduite du changement
 Master 2 Ergonomie
 Master 2 Finance spécialité Finance de marchés
 Master 2 Génie logiciel, logiciels répartis et embarqués
 Master 2 Informatique, images et multimédia
 Master 2 Ingénierie des systèmes et informatisation
 Master 2 Management des ressources humaines

Master 2 Management spécialité Administration des entreprises
 Master 2 Management spécialité Gestion des entreprises sociales et de santé
 Master 2 professionnel Aménagement et développement territorial
 Master 2 professionnel Conseil en développement professionnel
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit public comparé des pays francophones
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit public fondamental
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Ingénierie du patrimoine
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion parcours Droit du travail et de l'emploi
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion parcours Droit et management social de l'entreprise
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Administration et gestion de la communication
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Collectivités territoriales
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit immobilier, urbanisme et construction
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit de la santé
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit des affaires
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit et gestion des entreprises agricoles et agro-alimentaires
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Droit fiscal de l'entreprise
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Ingénierie et gestion des systèmes d'information
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Intelligence économique
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Relations internationales et politiques de sécurité
 Master 2 professionnel Droit, économie, gestion spécialité Secteur financier
 Master 2 professionnel Document électronique
 Master 2 professionnel Etudes audiovisuelles
 Master 2 professionnel Ingénierie et gestion des systèmes alimentaires
 Master 2 professionnel Science de l'information géoréférencée pour la maîtrise de l'environnement et l'aménagement des territoires

Master 2 Qualité des produits et sécurité
alimentaire
Master 2 Technologies et méthodologie
médicales
Master 2 Vente et distribution
Mastère spécialisé Audit interne et contrôle
de gestion (ESC Toulouse)

Pour en savoir plus sur la **V A E**

Trois espaces pour informer...

Le public



**Les professionnels
de la formation & de l'emploi**



Les acteurs du dispositif

